



Randonneurs de la Charente

Club affilié à la FF Randonnée.
Agrément Jeunesse et Sport N°16851.
Immatriculation tourisme N° IM075100382
Siège social : 21 rue d'Éna 16000 Angoulême.



Séjour de 8 jours dans le Var
Du dimanche 7 mai au dimanche 14 mai 2023

Organisateurs : Francis et Nicole Jacques.

☎ 06 85 35 32 39

<https://www.randonneursdelacharente.fr/>

Programme du séjour **Le Massif des Maures 2023**

Destination touristique agréable à visiter toute l'année, le Var est un département de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui doit son nom au fleuve côtier qui constituait jadis la limite orientale du département mais ne l'arrose plus aujourd'hui. C'est le deuxième département le plus boisé de France après les Landes, la forêt des Maures enracinée sur des enrochements de couleurs brunes sont sans doute à l'origine du nom du Massif des Maures. En effet, "maure", en provençal signifie sombre, sauvage, à l'image de ce massif au sous-sol cristallin qui fait figure d'exception au milieu d'une Provence de calcaire blanc

Sur le littoral, 300 km de côtes parsemés de villes célèbres synonymes de soleil, les plages de sable fins bordées de pinèdes et sous-bois, succèdent aux caps rocheux et aux magnifiques criques sauvages baignées d'une eau transparente et turquoise.



Transports : Autocar grand tourisme durant tout le séjour

Hébergement : **Village vacances AZUREVA** à La Londe les Maures.

Chambre double de 22 m² avec un grand lit ou deux lits de 90 séparés, une salle de bains avec douche et WC séparés, linge de toilette fourni, lits faits à l'arrivée.

Restauration : Pension complète à partir du dîner du dimanche 7 mai au petit déjeuner du dimanche 14 mai. Restauration sous forme de buffet, ¼ de vin par personne. Pique-niques pour les déjeuners. (Pour les pique-niques, prévoir une gourde ou bouteille pour l'eau, et une boîte en plastique alimentaire)

Programme prévu : Durant ce séjour, il est possible que l'ordre des journées et leurs contenus soient modifiés pour raisons météo ou autres événements non prévus.

-Dimanche 7 mai : départ à 6 h prévoir le pique-nique du déjeuner, arrivée prévue vers 18 heures

-Lundi 8 mai : Départ en car à 8 h 30 vers-Bormes-les-Mimosas pour une randonnée au-dessus de Bormes comprenant la visite de la ville (6 km D+= 230 m). L'après-midi poursuite vers la ville Le Lavandou. Une randonnée de 6 km nous fera découvrir les principaux attraits de la ville.

-Mardi 9 mai : Départ en car à 8 h 30 vers Tourves pour la visite d'un musée témoin d'un passé minier récent et très important d'extraction de bauxite. Visite du village places et fontaines. En fin de matinée on rejoint l'Hôtellerie de La Sainte Baume pour visite et randonnées de 3 à 8 km avec une dénivellée de (D+ 250 à 530 m.)

-Mercredi 10 mai : Journée de repos pour le chauffeur, on rejoint à pied le port de Miramar à 2 km de notre hébergement pour rejoindre en bateau l'île de Port Cros sur laquelle on fait une randonnée sur la partie ouest de l'île (9 km D+= 350 m)

-Jeudi 11 mai : Départ en car à 8 h 30 vers la Presqu'île de Gien. Randonnée de la partie ouest de la presqu'île (16 km D+=200m)

-Vendredi 12 mai : Départ en car à 8h 30 pour les visites des villes et villages de Saint-Tropez, Ramatuelle et Gassin.

-Samedi 13 mai : Départ du village de vacances à 8h 30 pour une randonnée aller-retour sur le sentier du littoral vers le cap de Léoube (13 km D+= 70 m). Déjeuner pris au centre de vacances, vers 14 heures départ en car pour la visite de la ville d'Hyères

-Dimanche 14 mai : Départ vers 8 h pour un retour à Angoulême vers 20 heures. Prévoir son pique-nique pour le déjeuner.

Budget : **710 € par personne pour un groupe de 42 personnes.**

-Le budget comprend : l'hébergement en pension complète du dîner du dimanche soir 7 mai au petit déjeuner du samedi 14 mai, les déplacements, frais d'autoroute, de parking, les visites, le pourboire du chauffeur de bus, l'accès aux équipements du village assurant l'hébergement.

-Le budget ne comprend pas : Les déjeuners des dimanches 7 et 14 mai, l'assurance annulation ou interruption de séjour facultative (21 €).

Préinscription, paiements : 1^{er} versement de 200 € à la préinscription, avant le 31 décembre. Les participants préinscrits recevront après le 15 janvier un bulletin d'inscription avec possibilité de souscription d'assurance annulation à remettre avant le 1^{er} février accompagné du 2^{ème} versement de 200 € ou **221 € avec prise d'assurance annulation.** Le troisième versement et solde de 310 € avant le 1^{er} mai. Le paiement par chèques-vacances ANCV est accepté pour le paiement partiel ou total du séjour mais ils doivent être remis au club avant le 1^{er} février.

Conditions d'annulation du séjour en cas de non remplacement : Plus de 65 jours avant le départ 5% du prix du séjour. Entre 65 et 35 jours avant le départ 15% du prix du séjour. Entre 35 et 10 jours avant le départ 50% du prix du séjour. Entre 10 jours et le jour du départ 100% du prix du séjour.



Randonneurs de la Charente

Club affilié à la FF Randonnée.
Agrément Jeunesse et Sport N°16851.
Immatriculation tourisme N° IM075100382
Siège social : 21 rue d'Iéna 16000 Angoulême.



Séjour de 8 jours dans le Var
Du dimanche 7 mai au dimanche 14 mai 2023

Organisateurs : Francis et Nicole Jacques.

☎ 06 85 35 32 39

<https://www.randonneursdelacharente.fr/>

Bulletin de préinscription

Les préinscriptions ne deviendront effectives que lors de la remise de ce coupon de préinscription accompagné du chèque correspondant.

Bulletin de préinscription à faire parvenir à Francis et Nicole JACQUES, 3, rue de la Santé 16000 Angoulême ☎05 45 60 66 50 / 06 85 35 32 39 Courriel nifr.jacques@wanadoo.fr

Nom(s).....Prénom(s).....

Nombre de personne(s)..... X 200 € =€ (**Chèque à l'ordre des Randonneurs de la Charente**)

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur demande ou sur le site de l'association

<https://www.randonneursdelacharente.fr/>